Sortie amicale du 23 juin 2022 – La Rochelle Projet de compte-rendu du déjeuner et de l'après-midi (hors assemblée annuelle)

A notre retour de la visite des chantiers AMEL à Périgny ou de la visite de l'aquarium, nous nous sommes retrouvés pour déjeuner au Yacht Club Classique (YCC). C'était l'occasion de fêter les 50 ans du port de plaisance de La Rochelle ainsi que les 50 ans du Grand Pavois. Nous avons ainsi pu profiter de ce moment à quelques mètres des tours de La Rochelle puisque le YCC loge dans un bâtiment historique, les anciens locaux de la douane.



Sous le soleil rochelais, Bernard BALLANGER a donné le top départ du concours de saucissons. Daniel KLEIN a remporté le premier prix, un couteau de marin, Etiennette TRUYMAN a remporté le deuxième prix, un décapsuleur à l'effigie de l'Hermione, Gilles GUITTON a remporté le troisième prix un porte clé également à l'effigie de l'Hermione. Enfin, Pierre CHAIGNE et Claude METAIS ont remporté les 2 lots de consolation soit un porte-clés avec un béret de moussaillon!

Lors de l'apéritif, nous avons eu l'honneur d'accueillir Patrice BERNIER, maître de port principal au port de plaisance de La Rochelle. Il nous a raconté l'histoire du port de La Rochelle qui se place au 1^{er} rang mondial en nombre de bateaux. Le port de plaisance sera le site d'accueil de nombreux événements dans les prochains mois et les prochaines années. Entre autres, les 50 ans du Grand Pavois, 3ème salon nautique du monde (après Dusseldörf et Paris), aura lieu du 27 septembre 2022 au 02 octobre 2022. Nous avons également pu compter parmi nous Florence VEDRENNE, hôtesse d'accueil retraitée du port de plaisance de La Rochelle.

Après une lecture du menu par Benjamin, le plus jeune moussaillon du jour, nous avons dégusté une Paëlla Royale préparée par un traiteur rochelais 'Le Globe Traiteur'. Claude METAIS a gagné un repas gratuit à une prochaine sortie du groupe.



Avec le café, Bernard nous a partagé quelques photos de la venue de Yannick BESTAVEN au YCC lors de sa victoire en 2021 au Vendée Globe.

En début d'après-midi, Cécile GLEMAIN, directrice Gestion des Risques Majeurs à la Ville de La Rochelle, est venue nous présenter les actions mises en place suite à la tempête Xynthia en 2010. Après cet événement sans précédent pour la ville, la collectivité a répondu à un appel à projets de l'état nommé Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).



- Un Plan de Prévention des Risques a été établi conjointement avec la préfecture. Il a nécessité 7 ans avant d'être adopté par les différentes parties prenantes.
- Un protocole a vu le jour afin de coordonner tous les différents acteurs en cas d'événement majeur comme celui-ci.
- Plusieurs systèmes ont été installés afin de protéger la ville contre les inondations avec un niveau

identique à 2010 + 20 cm. En 7h avec 28 personnes, les différents systèmes de protection sont mis en place. Tous les nouveaux aménagements d'embellissement réalisés sur le port et dans les différents quartiers côtiers abritent de manière



insoupçonnée ces systèmes de défense ! 1 fois par an, ces systèmes sont testés, le prochain essai aura lieu le 11 octobre 2022.

A 15h30, nous avons lancé notre assemblée annuelle.

Merci Bernard, le beau temps était présent, le lieu est magnifique, la convivialité était au rendez-vous, Paëlla Sauvignon et château Kitty succulents, tous les participants à cette journée sont repartis enchantés de cette sortie.

